

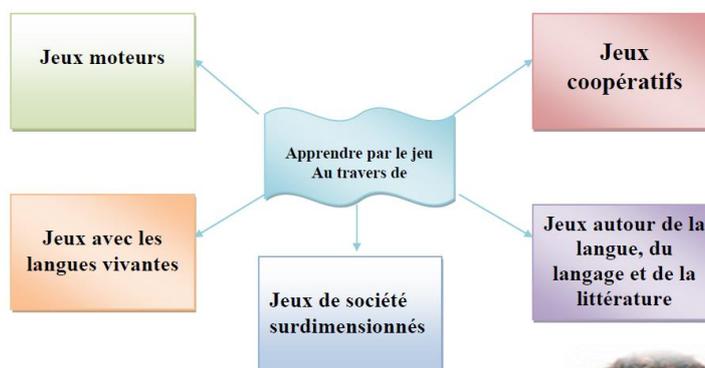


Zoom sur la Semaine de la maternelle



La [Semaine de la maternelle](#) a lieu cette année **du 9 au 13 avril 2018**. Pour cette 5^{ème} édition, organisée par le [Groupe Départemental Maternelle](#), en partenariat avec l'[AGEEM](#), l'[ESPÉ Centre-Val de Loire](#) et la [ludothèque de la ville de Bourges](#), le thème suggéré pour les écoles qui le souhaitent est "**apprendre par le jeu**".

La journée du mardi 10 avril constituera un temps fort de la semaine, durant laquelle les classes inscrites seront accueillies dans le jardin public de l'Archevêché à Bourges autour de 5 pôles de jeux pour apprendre :



[Les classes inscrites à la Semaine de la maternelle](#)

[Note du Directeur académique du 31/01/2018](#)
[Objectifs de la Semaine](#)

[Les actions de la Semaine 2016/2017](#)
[Les actions de la Semaine des années précédentes](#)

Contacts :

Mme Mireille PASCAUD, adjointe au directeur académique, en charge du 1^{er} degré
ce.iena-mat18@ac-orleans-tours.fr

Mme Marielle VIOT, conseillère pédagogique départementale Maternelle
02-36-08-20-06 marielle.viot1@ac-orleans-tours.fr



Lu au BO

[BO n°11 du 15/03/2018](#)

[BO n°12 du 22/03/2018](#)

[BO spécial n°2 du 22/03/2018](#)

Ressources et actualités

Nationales :

- [L'Education nationale engagée en faveur d'une école rurale de qualité](#)

Académiques :

- [Prix Impulsions 2018](#)

Départementales :

Carrière : [Mouvement interdépartemental complémentaire par EXEAT INEAT - Rentrée 2018](#)

Actions éducatives et culturelles :

- [La grande lessive \(jeudi 29 mars\)](#)
- [Trophée Civisme et Défense \(inscription avant le 3 avril\)](#)
- [Concours "1, 2, 3, Patrimoine !" \(pour les CM1, inscription avant le 13 avril\)](#)
- [Festival "Ecole en chœur"](#)

A l'attention des directeurs :

ONDE : Vous avez jusqu'au mardi 27 mars pour valider la liste de vos élèves susceptibles d'être scolarisés au collège l'année prochaine.

[DSDEN](#)

[PIA](#)

[Maternelle](#)

[ASH](#)

[Direction d'école](#)

Informations des circonscriptions

[Bourges 1](#)

[Bourges 2](#)

[Cher Nord](#)

[Saint-Amand](#)

[Vierzon](#)